

La duchesse d'Enville à Pierre Poivre

Juillet 1774

Au fonds Pusy La Fayette
Documents des archives personnelles de Pierre Poivre

Le 16 juillet 1774, le Conseil du Roi rendait son jugement concernant l'administration des Mascareignes par Desroches et Poivre, d'après le résultat des investigations menées par la commission Lenoir.

Deux lettres de la duchesse d'Enville, l'une du 14 juillet, l'autre du 18 juillet, encadrent cet événement judiciaire. Turgot est alors ministre, les mots de son amie sont ceux que sa fonction lui interdit.

=====

Liancourt par Clermont en Beauvoisis ce 14 juillet 1774

Je viens d'apprendre, Monsieur, que vous deviez être jugé demain. Je vous demande en grâce de vouloir bien ne me pas laisser ignorer ce jugement. Vous n'y perdrez pas un moment si vous rendez justice au vif intérêt que je prends à ce qui vous touche soyez en bien persuadé Monsieur ainsi que des sentiments qui m'attachent à vous. Ma sœur chez laquelle je suis dans ce moment attend avec la même impatience une nouvelle aussi intéressante et me charge de vous faire ses compliments.

*

A Liancourt ce 18 juillet [1774]

Vous voilà donc jugé, Monsieur, et M. de Boynes vous a éminemment placé sur la même ligne que le chevalier des Roches, je crois qu'il faut encore le remercier de ne vous avoir pas fait asseoir un étage plus bas. Ce grand ministre avait bien choisi ses commissaires, je me flatte que vous ne partirez pas encore cette semaine, je compte retourner à Paris dans peu de jours quand je saurai le moment je vous prierai de venir dîner avec moi. Je serai charmé, Monsieur, de vous renouveler les assurances des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, votre très humble et très obéissante servante

[signé] Larochefoucauld Denville

Ma sœur me charge de vous dire mille choses, Monsieur, elle est aussi édifiée que moi de la justice qu'on vous a rendue.

* * *